

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :



1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : **Sciences économiques et sociales**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 5

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.



Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document :

Le marché des pizzas d'une grande ville, de type concurrentiel, présente les caractéristiques suivantes (exemple fictif) :

Prix en euros	5	10	15	20	25	30
Quantité demandée	80	75	70	65	60	55
Quantité offerte	60	65	70	75	80	85

Questions :

1. Donnez deux exemples de monopoles. (3 points)
2. Représentez graphiquement, en utilisant la feuille quadrillée en annexe, le surplus du producteur et du consommateur lorsque le marché est de type concurrentiel. (4 points)
3. Le marché évolue ; un seul offreur détient le marché et fixe le prix à 20 euros. À l'aide des données du tableau et du graphique réalisé sur la feuille quadrillée en annexe, présentez les conséquences du monopole sur les surplus. (3 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la participation électorale est liée à des facteurs inégalement partagés au sein de la population.

Document 1 : La participation des inscrits de 25 ans et plus aux élections présidentielle et législatives de 2017, en %.

	Vote systématique	Vote intermittent	Abstention systématique
Ensemble des inscrits	35,5	50,8	13,8
Diplôme			
<i>Sans diplôme</i>	28,7	46,3	25,0
<i>Bac</i>	34,7	53,4	11,9
<i>Supérieur au bac</i>	41,6	50,2	8,2
Catégorie sociale			
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	45,1	48,5	6,4
<i>Ouvriers</i>	26,1	57,9	16,0
<i>Personnes sans activité professionnelle</i>	25,9	52,6	21,5

Champ : inscrits sur les listes électorales en France en 2017.

Lecture : 28,7 % des inscrits de 25 ans ou plus sans diplôme ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique), 46,3 % ont participé à au moins un tour (vote intermittent), et 25 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique).

Source : INSEE, « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee Première*, octobre 2017.



Document 2 :

La démobilisation électorale à laquelle on a assisté pendant deux décennies, dans une cité comme les Cosmonautes¹, a représenté l'une des évolutions majeures de notre histoire politique. Dans un quartier de ce type, les taux de mobilisation sont le plus souvent tombés en dessous de 50%. Ainsi, depuis le milieu des années 1980, dans une relative indifférence, s'étaient constitués de véritables ghettos électoraux, dont la cité des Cosmonautes offrait un exemple. Aux quatre tours de scrutin du printemps 2002, alors qu'il s'agissait d'élire le président de la République et un représentant à l'Assemblée nationale, le taux moyen de mobilisation² n'y avait été que de 47 %. Ce qui signifie qu'en moyenne plus de cinq électeurs potentiels sur dix ne s'y déplaçaient plus pour voter. Ce qui signifie également que la mobilisation avait été, au cours du printemps 2002, de près de 20 points inférieure dans une cité de ce type à ce qu'elle était dans le reste du pays. Comme les cités des Zones urbaines sensibles (ZUS) concentrent les populations les moins diplômées, les plus affectées par le chômage et la précarité, les plus touchées par la pauvreté, cela signifie bien qu'en France la ségrégation sociale et spatiale avait tendance à se doubler d'une réelle ségrégation électorale.

Source : Cécile BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *Ségrégation spatiale et ségrégation politique*, 2007.

1. La cité des Cosmonautes est un quartier de Saint-Denis, dans la banlieue nord de Paris. C'est dans ce quartier que les auteurs ont mené leur enquête.
2. Pourcentage de la population inscrite sur les listes électorales se déplaçant pour voter.

